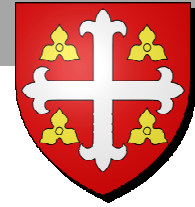


COMMUNE DE BOISSY-SANS-AVOIR



Élaboration du
Plan **L**ocal d'**U**rbanisme (PLU)

REUNION PUBLIQUE

10 NOVEMBRE 2015

Les objectifs d'élaboration du PLU

Boissy-sans-Avoir dispose d'un **Plan d'Occupation des Sols (POS)** révisé pour la dernière fois le 1^{er} mars 2001, et modifié en 2008.

La commune doit approuver son **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** avant mars 2017, sinon le Règlement National d'Urbanisme (RNU) deviendra applicable.

→ C'est dans ce contexte et aussi pour intégrer les dispositions des lois Grenelle II et ALUR que la commune a lancé l'élaboration de son PLU. Dans sa délibération du 4 septembre 2014, le conseil municipal a fixé les objectifs de l'élaboration du PLU :

- Intégrer les évolutions législatives, réglementaires et territoriales intervenues depuis l'approbation du POS,
- Mener une réflexion sur les conditions d'urbanisation d'un terrain classé NA au POS,
- Maîtriser l'urbanisation dans l'espace et le temps, pour conserver le caractère rural du village,
- Protéger le patrimoine en préservant la qualité architecturale,
- Protéger l'environnement et les éléments naturels, faune et flore.

La procédure d'élaboration du PLU

LE CONTENU DU DOSSIER DE PLU

- **Rapport de présentation (diagnostic urbain et état initial de l'environnement)**
- **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**
- Orientation(s) d'aménagement et de programmation
- Plan de zonage
- Règlement
- Annexes (servitudes, annexes techniques, périmètre de zone d'aménagement concerté et autres documents...)

La procédure d'élaboration du PLU

LE CALENDRIER

- > Elaboration du diagnostic et de l'état initial de l'environnement 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2015
- > Débat du PADD fin 2015/début 2016
- > Arrêt du PLU 2^{ème} trimestre 2016
- > Consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) de juin à septembre 2016
- > Enquête publique en octobre 2016
- > Approbation en décembre 2016

La procédure d'élaboration du PLU

LES MODALITES DE CONCERTATION

- **Modalités d'affichage de la DCM**
- **Rédaction d'un article dans le bulletin municipal**
- **Une réunion publique de concertation**
- **Une exposition publique**
- **Un registre destiné aux observations du public**

Diagnostic territorial

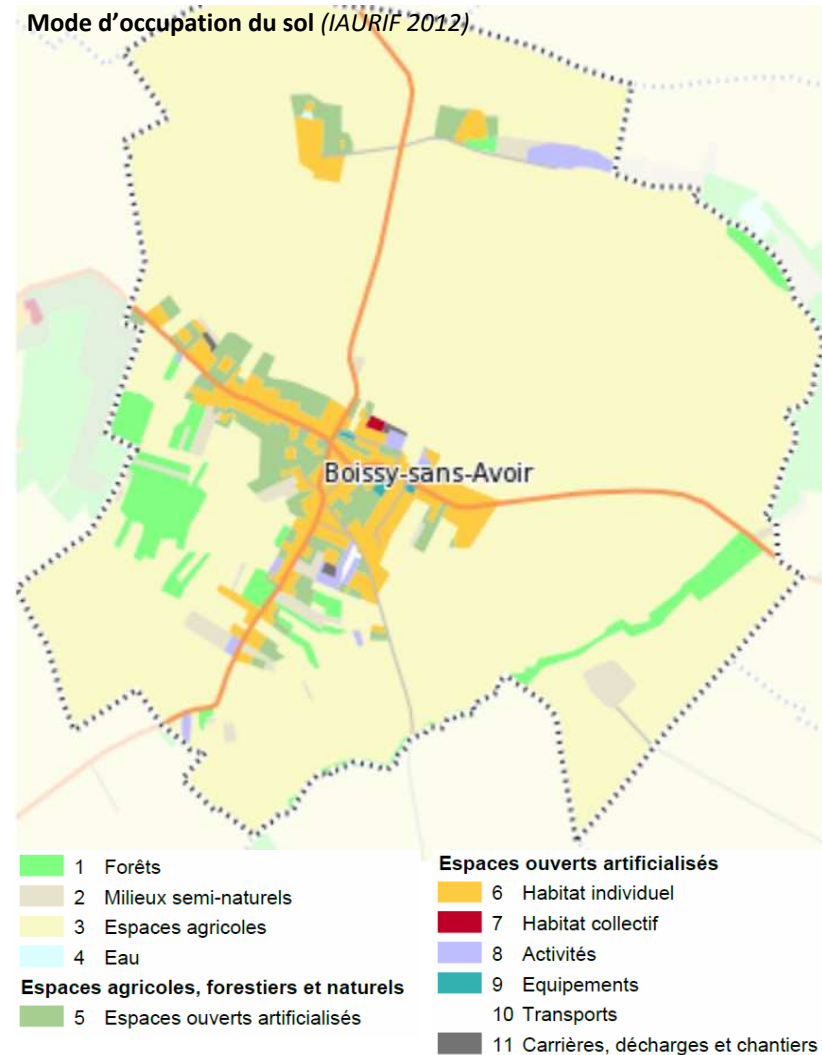
2. Etat des lieux : Morphologie urbaine

Une occupation du sol rurale :

- **89,9% d'espaces agricoles, forestiers et naturels** (366 ha) : essentiellement des champs, quelques espaces boisés au sud du village et le long des rus
- **6,6% d'espaces construits artificialisés** (27 ha) : zone urbanisée composée de pavillons et très ponctuellement d'habitat collectif
- **3,5% d'espaces ouverts artificialisés** (14 ha) : espaces verts urbains, jardins, fonds de parcelles et cimetière.

qui confère à la commune un **aspect végétal et aéré**.

Un **domaine bâti bien intégré** dans le paysage.

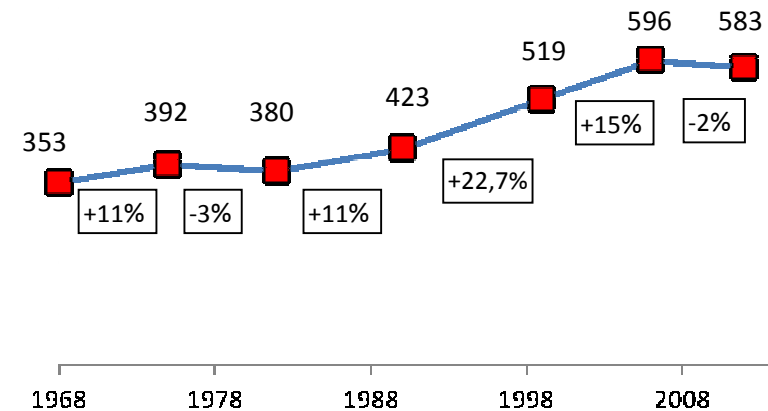


2. Etat des lieux : Population

583 habitants au recensement INSEE de 2012

- Une population multipliée par 1,6 en 45 ans,
- Une croissance forte depuis les années 1980,
- Depuis 2006, stabilisation de la population.

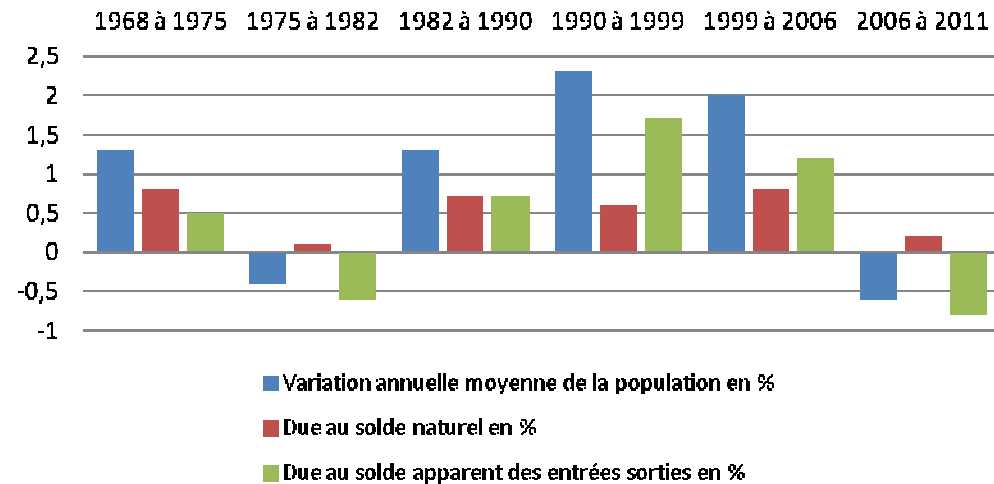
Evolution de la population (source : INSEE)



Les composantes de l'évolution démographique (source : INSEE)

Une population qui se renouvelle moins

- Un solde naturel faible (0.2%) entre 2006 et 2011,
- Un solde migratoire négatif (-0,8%) entre 2006 et 2011,



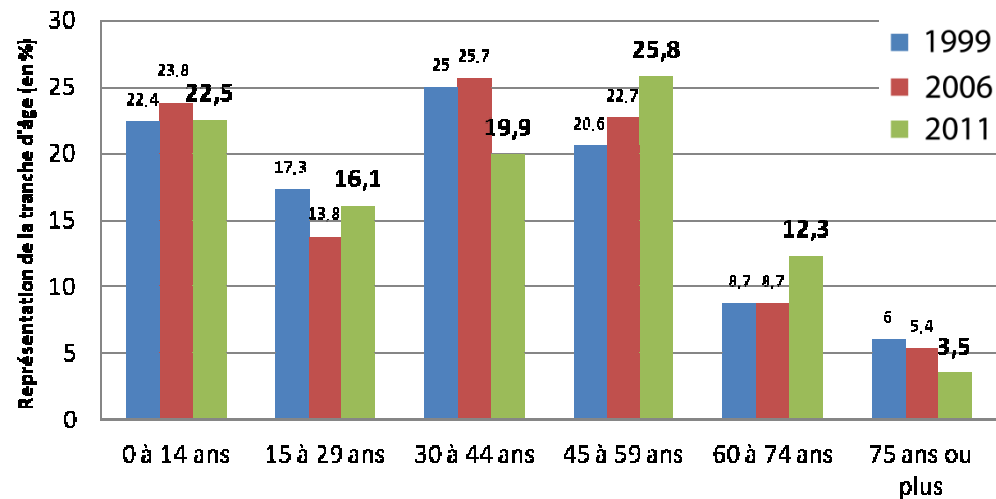
2. Etat des lieux : Population

Une population plutôt jeune

- Seulement 14,7% de plus de 60 ans pour 39,7% de moins de 30 ans,
- Néanmoins, une part élevée et en progression des 45-59 ans qui atteste d'un vieillissement de la population.

Evolution par grandes tranches d'âge de la population

(Source : INSEE)

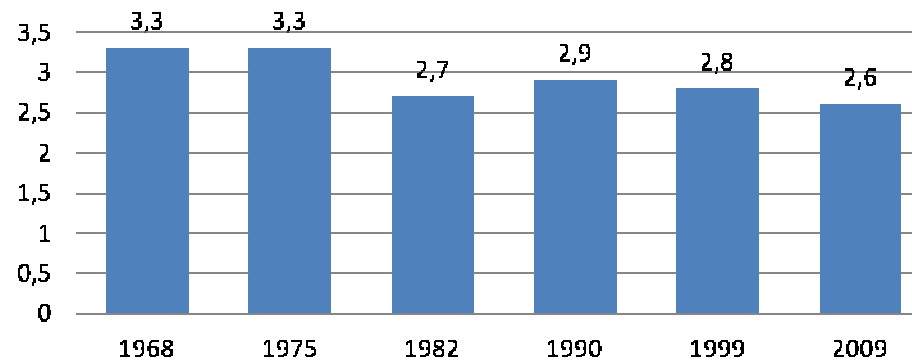


Un desserrement de population

- Diminution progressive de la taille des ménages (vieillesse de la population augmentation des séparations et la formation plus tardive des couples...).

Nombre moyen d'occupants par résidence principale

(Source : INSEE)



2. Etat des lieux : Logements

Une croissance continue du parc

- Progression constante du parc entre 1968 et 2006,
- Ralentissement de la construction entre 2006 et 2011,
- Regain de constructions depuis 2011.
(les PC accordés entre 2010 et 2014 représentent 44 logements)

Un parc relativement ancien (seulement 19% de logements construits depuis 1991)

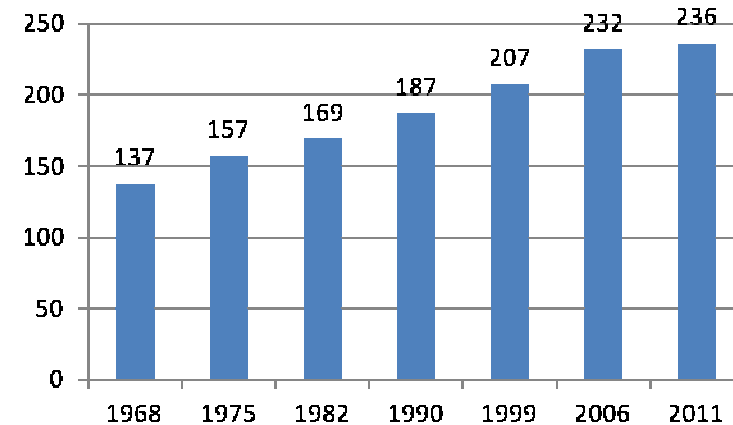
Un parc homogène

- 92 % de résidences principales,
- 95.8% de maisons,
- 86.40% de propriétaires,
- 63.8% de grands logements de 5 pièces ou plus.

Une population relativement sédentaire (73 % des habitants ont emménagé il y a plus de 5)

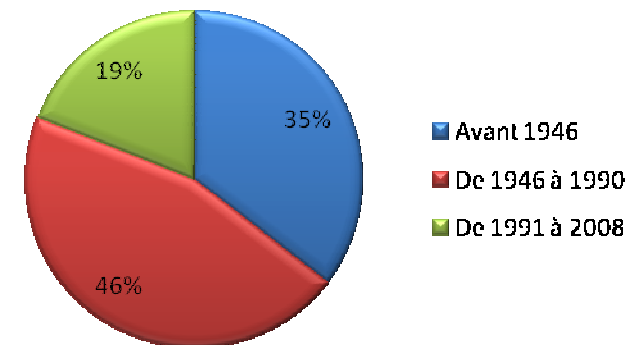
Nombre de logements

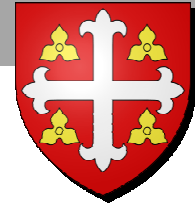
(Source : INSEE)



Epoques d'achèvement des résidences principales construites avant 2009

(source : INSEE)





Élaboration du **P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme (PLU)

Merci de votre attention